

LE TRAIT D'UNION

vol.2 no.3 nov.82

LA GRÈVE GÉNÉRALE POUR LE RESPECT



**BULLETIN d'information de
l'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE
du PERSONNEL ADMINISTRATIF
de la C.É.C.M. Inc. (CSN).**



CARTES SUR TABLE

A mesure que le temps passe, il devient de plus en plus évident que le gouvernement a la très ferme intention de réaliser son coup de force salarial contre ses employés. Il ne s'agit pas seulement du vol salarial prévu par la loi 70. Les offres actuelles s'étendent aussi loin que le mois de décembre 1985 avec des augmentations dérisoires et un appauvrissement général proportionnel à l'inflation.

Même avec le retrait de la loi 70 dans sa forme actuelle, les offres salariales Bérubé-Lévesque constitueraient une garantie d'appauvrissement réel de chacun des membres de l'A.P.P.A. jusqu'au mois de décembre 1985.

Le gouvernement veut replâtrer son image administrative auprès des cartels financiers internationaux. Pour camoufler ses gaffes politiques et ses dettes de prestige, le gouvernement est prêt à sacrifier le niveau de vie de ses employés et la qualité des services de Santé et d'Education de la population.

ON NE PEUT PAS LAISSER FAIRE ÇA

Pour réaliser son projet de restructuration scolaire, le ministre Laurin entend passer sur le corps du personnel de soutien et nous déposséder de tout contrôle sur nos tâches quotidiennes, sur nos conditions de travail et sur nos emplois.

Ce n'est pas un hasard si le Livre Blanc attaque durement à plusieurs reprises les conventions collectives et si le personnel de soutien y est absent. Les offres normatives du M.E.Q. font de nous des "domestiques" scolaires et des exécutants muets et dépendants des droits de gérance.

Dans l'optique du Livre Blanc et des offres normatives, chaque patron doit pouvoir disposer de son personnel de soutien à sa guise sans contrainte de respect de l'ancienneté, des classes d'emploi ou des droits collectifs. Il peut même décider de priver l'école ou le bureau des services du personnel de soutien pour distribuer le travail à d'autres catégories de personnel, à des parents bénévoles ou à l'entreprise privée.

ON NE PEUT PAS LAISSER PASSER ÇA

Les décisions prises par l'A.P.P.A. le 27 octobre placent notre syndicat dans une position d'isolement par rapport au Front Commun et de marginalité face au gouvernement et à ses partenaires patronaux.

Il faut être conscients du fait que le gouvernement négociera avec les groupes qui le forcent à négocier une entente acceptable et que les syndicats absents lors du partage du gâteau doivent s'attendre à se contenter des miettes de la table.

Notre propre expérience de la dernière négociation nous a appris le coût d'une lutte solitaire du personnel de soutien de l'éducation après une entente avec les gros groupes syndicaux. Il nous a coûté un mois de salaire pour arracher une convention collective équivalant à celle de la F.A.S. obtenue après 5 jours de grève.

Nous savons le sort que réserve le gouvernement aux syndicats isolés et à leurs membres qui osent défier les "ordres et les offres".

Les exemples de la C.T.C.U.M. et de la C.T.C.U.Q. sont éloquentes. Lois spéciales, injonctions, outrages au tribunal, interventions policières, amendes exorbitantes, etc. sont la réponse du gouvernement aux syndicats isolés des services publics qui osent défendre leurs intérêts, leurs emplois et leurs salaires.

ON NE PEUT PAS RISQUER ÇA

C'est MAINTENANT que la bataille a lieu. Nous n'avons rien à gagner et tout à perdre en nous isolant du Front Commun. Le personnel de soutien scolaire négocie actuellement sa survie face au projet ministériel de restructuration scolaire.

De tous les groupes qui composent le secteur public et parapublic, le personnel de soutien scolaire est le seul groupe qui fait face à une volonté politique d'élimination immédiate, concrète et clairement exprimée par le gouvernement.

Avons-nous vraiment le choix des moyens?

La grève générale illimitée avec l'ensemble du Front Commun est notre seule chance.

Le comité exécutif de l'A.P.P.A.


Claudette Légaré-Richard, présidente


Aline Pilotte, vice-présidente


François Martel, vice-président


Micheline Di Tomaso, secrétaire générale


Denis Tessier, trésorier

RECOMMANDATION DU COMITE EXECUTIF

Attendu que l'assemblée générale de l'A.P.P.A. a mandaté le comité de négociation pour obtenir une convention collective négociée et acceptée par les membres avant le 1er janvier 1983;

Attendu que l'assemblée générale de l'A.P.P.A. a décidé d'adhérer au Front Commun CSN-FTQ-CEQ du secteur public et parapublic pour obtenir des conditions de travail équitables et respectueuses des droits et des besoins des travailleurs et travailleuses;

Attendu que l'assemblée générale de l'A.P.P.A. a rejeté catégoriquement les offres patronales salariales et normatives;

Attendu qu'à la table sectorielle du personnel de soutien scolaire, après de nombreuses rencontres, la partie patronale refuse de discuter des demandes syndicales et de présenter de nouvelles propositions;

Attendu qu'à la table centrale, le gouvernement refuse de retirer la loi 70 et de présenter de nouvelles propositions;

Il est recommandé:

de donner mandat aux instances décisionnelles du Front Commun CSN-FTQ-CEQ de déclencher la grève générale illimitée et unitaire au moment jugé opportun.

ADOPTE